Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260605-20260605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 01er juin 2026

PRESENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Sylvie LE QUÉAU – Alexandre CROCHET – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS – Michel MORVAN-CHATELIER – Charlotte DARMOIS – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉES : Lindsay COMBAULT (procuration à Lorinne ANSQUER), Camille DROFF (procuration à Estelle FAVENNEC)

Monsieur Vincent SERDOBBEL a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : **SUBVENTIONS 2026**

ADAPEI 29	50,00 €
A D M R BRASPARTS	1 500,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers de BRASPARTS	600,00 €
Arrée astronomie	350,00 €
Arts et Bruyères	100,00 €
APE Yves Lazennec	1 000,00 €
Association des problèmes des solutions	150,00 €
Bibliothèque de BRASPARTS	1 250,00 €
Bretagne vivante	45,00 €
Ceux de Rawa-ruska	15,00 €
Pyramide	350,00 €
Comité des fêtes	500,00 €
DDEN	50,00 €
Eaux et rivières de Bretagne	45,00 €
Foyer socio-éducatif Collège Louis Hémon PLEYBEN	483,00 €
Jeunes sapeurs-Pompiers JSP Menez Are	500,00 €
Kanerien ar Brug	250,00 €
Les anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie - FNACA	95,00 €
La MFR de Lesneven	15,00 €
Les boulistes de l'enfer	300,00 €
Les Marsupilamis	600,00 €
Res'agri Châteaulin	55,00 €
Riboulare	150,00 €
Secours catholique	50,00 €
Solidarité Paysans Bretagne	50,00 €
Sports et loisirs	250,00 €

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260605-20260605-DE

Union Sportive Braspartiate Loqueffret USBL	600,00 €
Société de chasse de BRASPARTS	600,00 €
Héritage culturel	1 400,00 €
Ecole de musique	500,00 €
Secours populaire	50,00 €
Handball club de Pleyben	15,00 €
TOTAL	**11 968,00 €**

Des conseillers sont membres du bureau d'associations, lors de la discussion et du vote concernant celles-ci, ils sont sortis de la salle, et/ou leur procurations ont été levées temporairement, à savoir :

- Anne ROLLAND pour l'école de musique BRASPARTS-Yeun Elez
- Camille DROFF pour l'APE Yves Lazennec
- Sylvie LE QUEAU pour la Société de chasse
- Michel MORVAN-CHÂTELIER pour le club Pyramide
- Valérie BESNARD pour le Comité des fêtes

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LE SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD — Vincent SERDOBBEL

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture